



1^{er} Rapide Voinraud

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Le tournoi

L'Echiquier des Hautes Vosges organise le 1er Rapide Voinraud le 4 juillet 2021.

Les tournois sont homologués « Rapide Fide ».

Lieu des rencontres : Salle Omnisports – 88120 VAGNEY (derrière la Médiathèque).

Les tournois sont uniquement ouverts aux joueurs ayant une licence FFE pour la saison en cours (licence A ou B). Une préinscription devra être faite par courriel au plus tard le 2 juillet 2021 à 20h00. Seuls les joueurs préinscrits dans les délais prévus pourront participer à l'un des tournois. En raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie Coronavirus-19, la participation sera limitée à 60 joueurs.

Article 2 : Règles sanitaires

Outre la limitation du nombre de joueurs présents dans la salle évoquée ci-dessus, les accompagnants ne devront pas stationner dans la salle. Les tables seront positionnées de manière à respecter au minimum la distance d'un mètre. Dès l'entrée du bâtiment, le port de masque sera obligatoire pour toute personne âgée de plus de 11 ans. Le port du masque devra être constant, jusqu'à la sortie du bâtiment (sauf le temps de prendre un éventuel rafraîchissement). Toutes les personnes présentes devront éviter de circuler dans la salle et éviter les attroupements en particulier pour la prise de connaissance des appariements et des résultats (en file indienne). Les joueurs devront systématiquement se laver les mains avec du gel hydroalcoolique avant et après chaque partie d'échecs. Les salutations par poignée de mains seront proscrites. Ces contraintes pourront éventuellement être assouplies en fonction de l'évolution des directives gouvernementales.

Article 3 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE dans leur dernière version.

Dans le Tournoi B « Apprenants », les Petits-Poussins et Poussins auront droit à deux fautes.

Les appariements se feront au « système Suisse » à l'aide de la dernière version du logiciel PAPI.

Pour les joueurs qui ont un « ELO Rapide National » mais un « ELO Lent FIDE », l'ELO Rapide sera automatiquement remplacé par l'ELO Lent.

Tous les joueurs inscrits dans les délais et titulaires d'une licence FFE valide pour la saison en cours seront pris en compte dans l'appariement dès la 1^{ère} ronde. Le « Bye » sera autorisé pour les rondes 6 et 7.

En cas d'erreur dans la prise en compte du résultat d'une partie, la correction devra être demandée avant l'affichage de l'appariement de la ronde suivante.

Article 4 : Cadence

Tournoi A : 7 rondes en 15 minutes par joueur + 3 secondes par coup joué.

Tournoi B « Apprenants » : 7 rondes en 15 minutes par joueur sans incrément de temps.

Article 5 : Horaires

Pointages : le 04/07/2021 de 09h00 à 09h45

Début de la 1^{ère} ronde à 10h00

Pause repas : à l'issue de la 3^{ème} ronde (vers 12h15), elle sera d'une durée d'une demi-heure après la fin de la dernière partie de la ronde 3.

Clôture du Tournoi : le même jour vers 17h00

Article 6 : Droits d'inscription

En raison du contexte sanitaire, il n'y aura pas de droits d'inscription pour cette première édition du Rapide Voinraud.

Article 7 : Départage

Départage des exæquos : BUCHHOLZ et ensuite PERFORMANCE.

Article 8 : Récompenses

L'inscription étant gratuite, il n'est pas prévu de récompenses sauf pour les jeunes joueurs (coupes et médailles).

Article 9 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 10 minutes de retard par rapport au lancement de la ronde est considéré comme forfait.

Un joueur absent sans en avoir informé préalablement l'arbitre sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables, avant que les prochains appariements ne soient publiés.

Tout forfait ou tout abandon de tournoi non justifié sera signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE suivant la procédure en vigueur.

Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage au 06 43 79 58 17, en précisant les noms et prénoms des joueurs concernés.

Article 9 : Fin de partie

A l'issue de chaque partie, les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et donner les résultats auprès de l'arbitre à l'aide du support papier mis à leur disposition. Si aucun résultat n'a été donné à l'arbitre les 2 joueurs seront considérés comme étant forfaits.

Article 10 : Rappels

- L'annexe A.4 du Livre de l'Arbitre portant sur le jeu rapide sera en application.
- La Charte du joueur d'échecs doit être respectée.
- Les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu.
- Si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. Si les faits sont avérés, l'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des Sanctions de la FFE.
- L'analyse des parties jouées et les jeux de blitz sont interdits dans la salle de jeu.
- Il est interdit à un joueur d'aller dans la salle d'analyse en cours de partie.
- Le joueur évitera toute discussion ou toute lecture relative au jeu d'échecs en cours de partie.
- Toute dégradation volontaire de matériel entraînera une exclusion du tournoi.
- Tout contrevenant au règlement intérieur pourra recevoir un avertissement. Le deuxième avertissement entraînera l'exclusion du tournoi.

Article 11 :

Arbitre Principal : LIST Jean-Pierre – AFO – M53018

Article 12 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre principal

Jean-Pierre LIST



Le Responsable de l'Accueil

Julien SKOTAREK

Julien SKOTAREK

L'organisateur

Jean-Pierre LIST

